



Madame, Monsieur,

Votre enfant fréquente le Restaurant Scolaire, ou le fera à la prochaine rentrée,

Vous trouverez ci-joint :

- ↳ 1 **Fiche d'Inscription** pour chaque enfant, à compléter et à nous rapporter en mairie pour le **1^{er} juillet au plus tard**.
Les réservations se font sur le **Portail Famille** via votre **adresse mail** (merci de nous la communiquer)
- ↳ Un document SEPA (prélèvement automatique), les deux parties: « la demande de prélèvement et l'autorisation de prélèvement » sont à remplir et à signer.
Uniquement pour les nouvelles inscriptions **ou** en cas de changement de compte bancaire, en y joignant obligatoirement un **RIB/IBAN**.

A consulter sur le site de la commune :

- ↳ le **Règlement Intérieur (dont les articles 4 et 5 qui précisent les modalités d'inscription et du règlement des repas)**. *Merci de le lire attentivement* et de le conserver (également disponible en mairie sur simple demande)
- ❖ Si votre enfant a une **allergie alimentaire reconnue**, nous vous remercions de nous contacter **RAPIDEMENT** afin de mettre en place la procédure adaptée.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire,

Recevez, Madame, Monsieur, l'assurance de mes salutations les meilleures.

Daniel LE BEUVANT,
Adjoint-Maire,
chargé des Affaires Scolaires.

N.B : Site de la Mairie : www.mairie-lampaul-guimiliau.fr